

Esquisse d'un dictionnaire valenciel français-croate : considérations théoriques et méthodologiques

Review Article

Ivana Franić¹

Département d'études romanes

UFR langue française

ifranic1@ffzg.unizg.hr

Dans cette contribution nous mettrons au cœur de notre réflexion la notion de valence telle que définie par Lucien Tesnière dans les *Éléments de syntaxe structurale* et abordée par la suite dans de nombreuses recherches. Nous mettrons en avant les concepts de saturation et de saturabilité et décrirons leur statut au sein de la syntaxe structurale ainsi que dans certains concepts théoriques. Nous nous pencherons également sur la notion de cadre de valences (cadre valenciel) et de sa mise en œuvre dans des dictionnaires et bases de valences verbales. Sur l'exemple de certains répertoires de valences verbales (dictionnaires, bases valencielles) nous essaierons d'expliquer les enjeux théoriques et méthodologiques les plus importants pour l'élaboration d'un dictionnaire français-croate de valences verbales.

Mots clés : valence verbale, dictionnaire de valences, saturabilité et saturation de valence verbale, cadre valenciel, français, croate

¹ Ivana Franić est professeure d'universités à l'Université de Zagreb, Faculté de philosophie et lettres. Au sein du Département d'études romanes elle est responsable du Master Enseignement de français langue étrangère. Ses recherches portent sur l'enseignement/apprentissage du FLE ainsi que sur certains aspects de la syntaxe du français (syntaxe structurale de L. Tesnière). Dans ses recherches, elle aborde également les contacts linguistiques et lexicographiques (historiques) franco-croates. Pretraga za OSOBA: [Ivana Franić \(CROSBİ Profil: 17081, MBZ: 229791, ORCID: 0000-0003-2922-4094\) - Napredna pretraga - CROSBİ \(irb.hr\)](#)

1. Introduction

Dans cet article nous aborderons la valence des verbes, plus précisément le cadre de valence et son intégration dans les dictionnaires et bases valenciels. De fait, nous nous pencherons sur quelques démarches méthodologiques qui pourraient contribuer à une description plus complète de la valence verbale dans une perspective contrastive. En ce sens, notre objectif sera d'élargir le cadre théorique et méthodologique avec les concepts de saturabilité et de saturation ainsi que d'indiquer comment ces concepts peuvent aider à une élaboration plus réussie des dictionnaires valenciels.

En effet, la question se pose de savoir si un cadre méthodologique plus élaboré, qui s'appuie sur diverses méthodes et outils et qui est fondé sur l'usage, pourrait contribuer à une meilleure prise en compte des valeurs des dictionnaires de valences verbales et de leur utilité dans les domaines concrets, notamment dans l'apprentissage des langues.

Des recherches similaires ont déjà été entreprises dans des paires de langues slaves, mais aussi des langues slaves par rapport aux langues non slaves. Dans notre étude, nous serons particulièrement inspirés par les recherches qui ont été menées dans le cadre du rapport entre les langues slovaque et française (Lemay/Pognan 2018).

Les objectifs de cette contribution se veulent principalement théorique et méthodologique, notamment dans l'approfondissement du cadre théorique, mais également dans la comparaison des méthodologies mises en œuvre dans les recherches similaires effectuées récemment.

Nous chercherons donc à répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les points de départ théoriques pour l'élaboration d'un dictionnaire valenciel bilingue ?
2. Selon quelles lignes directrices doit-on organiser l'élaboration du cadre méthodologique pour un dictionnaire valenciel bilingue ?

2. Considérations théoriques

La valence verbale, un des concepts fondamentaux de la pensée tesnièreenne, a donné lieu à des recherches sur la syntaxe de la phrase, tant sur le plan théorique que pratique. Depuis l'élaboration du concept *valenciel* et les développements ultérieurs dans de nombreuses analyses effectuées sur un matériel linguistique riche et varié, qui comprend le français, l'allemand, le tchèque, le russe, l'anglais et beaucoup d'autres langues, ont fortement influencé la description linguistique de langues naturelles (pourtant, « yet Tesnière rarely receives the credit he is due for his work in this area, cf. Osborne/Kahane 2015 : xxx).

Tesnière fonde sa théorie sur les postulats suivants :

1. La place centrale qu'occupe le verbe (le nœud verbal) dans la phrase : le verbe représente le nœud des nœuds ou le nœud central. C'est le verbe qui assure l'unité de la phrase et qui exprime le procès (Tesnière 1988 : 15, 102)
2. La valence en tant que capacité du verbe à attirer un certain nombre d'autres éléments (subordonnés) (*ibid.*, p. 238)

Pour ce qui est du nombre d'actants qu'un verbe peut régir, Tesnière définit plusieurs catégories, à partir des verbes sans actants ou « verbes avalents » jusqu'aux verbes ayant plusieurs actants, à savoir les verbes « monovalents », « bivalents » et « trivalents », en dépendance du nombre de valences qu'un verbe peut comporter ou ouvrir (Tesnière 1988 : 238).

Dans sa théorie, Tesnière regarde la valence comme un phénomène dynamique vu le fait que le nombre d'actants peut varier (augmenter ou diminuer). Les diathèses causative et récessive trouvent de même leur place dans les chapitres consacrés aux changements de valence verbale (cf. ci-dessous la description de la grammaire événementielle).

La valence a été abordée différemment dans différentes approches théoriques. Dans ce qui suit, nous présenterons les approches les plus

importantes de la valence verbale, notamment du point de vue des recherches françaises et croates.

2.1. Divers aspects de la valence verbale

De nombreux auteurs ont accordé une attention particulière à différents aspects de la valence verbale (nous ne citerons que les linguistes allemands Heringer, Brinker et Helbig, pour le contexte tchèque les travaux de Sgall, cf. Mikelić Preradović 2014).

Il convient de mettre en avant la réflexion de Garde (1994) sur la nature de la dépendance et, en son sein, de la valence du verbe : « [...] le verbe est le terme principal de la proposition parce que c'est la forme verbale qui détermine le statut indépendant ou subordonné de celle-ci. » (Garde 1994 : 96) En effet, Garde avance que la dépendance relève de l'ordre structural (syntaxique), tandis que la théorie des actants relève de l'ordre sémantique (cf. l'accent mis par Tesnière sur l'indépendance des plans structural et sémantique). En d'autres termes, Garde postule que la dépendance examine des rapports intra-linguistiques, et la théorie des actants des rapports extra-linguistiques (*ibid.*, p. 98).

Pour Martinet, la valence se réfère à l'ensemble des fonctions spécifiques d'un verbe (Martinet 1985 : 182). Il serait d'une grande utilité, trouve-t-il, d'établir une liste de valences possibles au début d'un dictionnaire et ceci n'est pas une tâche facile. Cependant, par un tel concept, ajoute-t-il, on quitterait le champ proprement syntaxique car on se contenterait d'une liste de fonctions, en désignant à chaque fois l'appartenance d'une fonction à un certain type (*ibid.*).

Pour Blanche-Benveniste, on ne peut pas « séparer l'étude syntaxique et la signification des verbes », ni « réduire la syntaxe à une liste d'observations mécanistes » (Blanche Benveniste 2002 : 47). En abordant la version intégrée de la théorie de la valence Gréciano souligne le fait que la valence, demeure une sous-catégorie de la dépendance. Or, par

valence elle sous-entend « la régulation quantitative et qualitative des dépendances qu'impose notamment, mais pas seulement, le verbe à son environnement » (Gréciano 1991 : 13).

C'est dans le cadre de son étude sur le rapport entre théorie des ensembles et analyse linguistique que Kačić introduit le concept de la grammaire événementielle (2021) en élargissant la perspective de la valence verbale au moyen de l'appareil des sciences formelles.

Marković (2012) pour sa part, avance que le verbe est le centre de la phrase et qu'il régit la phrase, ce qui lui vaut un « statut privilégié » étant donné que ses propriétés de « régissant » sont les plus développées. Par conséquent, l'auteur entend la valence comme la capacité de la tête, le composant central du syntagme, à gouverner les composants dépendants ou ses subordonnés. Cet auteur a recours au terme de valence pour désigner le nombre de constituants dépendants obligatoires ainsi que pour le type de constituants dépendants, les constituants facultatifs étant des circonstants.

Ce même auteur propose la classification des verbes en verbes avalents ou à valence zéro (n'ayant pas d'agent ou de patient, par exemple *kišiti* 'pleuvoir', *sniježiti* 'neiger'), monovalents (possédant un agent, par exemple cro. *hodati* 'marcher', *umrijeti* 'mourir'), bivalents (possédant encore le patient, par exemple cro. *zvati* 'appeler', *voljeti* 'aimer'), trivalents (possédant un agent et deux compléments, par exemple cro. *pisati* 'écrire', *dati* 'donner') (Marković 2012 : 228).

Samardžija met l'accent sur la valence comme « la capacité du porteur de la valence à ouvrir, grâce à son actualisation dans la phrase, des places libres qui doivent ou seulement peuvent être remplies par les compléments ayant une définition morphologique ou sémantique précise » (Samardžija 1993 : 5). Quant à la relation entre valence et rection, pour Samardžija, le concept de valence serait plus large que celui de la rection verbale : il n'y a rien que la rection verbale inclut qui ne soit pas compris par la valence, toutefois, la valence verbale couvre également de nombreux autres éléments qui ne relèvent pas de

la rection (Samardžija 1993 : 8).

Žic-Fuchs (1993) met en avant des liens importants entre théorie valencielle et grammaire des cas de Fillmore, en particulier sur le plan théorique où l'on cherche à définir les relations entre syntaxe et sémantique. Ainsi, postule-t-elle, le *Case for Case* (1968) de Fillmore s'avère être un complément aux autres théories, compte tenu de sa visée générale de relier les *deep structure cases* et *surface structures*.

Citons également un nombre de recherches effectuées tout récemment et qui portent sur les relations entre actant et circonstant (*l'adjet*, un complément particulier, cf. Roig 2022), la question de l'autonomie et de la motivation des structures syntaxiques (Prandi 2022) et sur l'application de la théorie valencielle à l'histoire de la langue allemande (Robin 2022), tout comme les recherches de cette même auteure sur la relation entre la théorie de la valence et la grammaire de construction.

La notion qui nous intéresse également dans ce travail est le cadre valencielle. Par cadre valencielle ou cadre de valence² on entend le nombre et la nature des compléments du verbe, y compris le sujet, avec mention de leur fonction syntaxique (Eynde van den/Mertens 2006). Pour Mikelić Preradović, le cadre valencielle se réfère à un ensemble d'éléments syntaxiques (compléments verbaux) qu'un verbe soit exige, soit permet par son statut grammatical (Mikelić Preradović 2014 : 6). D'après la description fonctionnelle-générative, le cadre valencielle, au niveau tecto-grammatical, consiste en compléments valenciels (*arguments, actants*) ainsi qu'en adjonctions libres (*free modifiers*)³. Salkoff et Valli (2005), quant à eux, emploient le terme de « patron de complémentation » (base : LexValf), où pour chaque verbe sont affichés des patrons qui sont définis par des formules se référant aux catégories verbales (SN, Vinf, P, Ph), des relations

² « FRAME : Cadre valencielle spécifiant pour chaque position sa fonction syntaxique, son caractère obligatoire ou facultatif, ses réalisations syntagmatiques possibles et certaines restrictions de sélection » (Eynde van den ; Mertens 2006 : 5).

³ En Crovallex, on distingue cinq facteurs jouant le rôle du complément : l'agent – AGT ; le patient – PAT ; le bénéficiaire – REC ; le résultat – RESL ; l'origine/la source – ORIG.

syntaxiques (p. ex. sujet) et des « constantes grammaticales » (Subj pour subjonctif)⁴. Tout récemment, Avezard-Roger entend la valence comme le « programme du verbe » (Avezard-Roger 2022 : 387).

Toute considération méthodologique de la valence doit, à notre sens, prendre en compte la distinction fondamentale entre les concepts de « saturation » comme potentiel valenciel et celui de « saturation » comme réalisation de ce potentiel.

2.2. Saturabilité et saturation de valences verbales

Quant aux notions de saturabilité et de saturation, Tesnière emploie l'adjectif *saturé* lorsqu'il explique « qu'il n'est jamais nécessaire que les valences d'un verbe soient toutes pourvues de leur actant et que le verbe soit, pour ainsi dire, *saturé*. Certaines valences peuvent rester *inemployées* ou *libres* » (Tesnière 1988 : 238).

Dans leurs recherches sur la valence verbale, nombre de chercheurs, à notre avis, distinguent implicitement le concept de saturabilité et celui de saturation, ainsi peut-on lire que certains éléments « doivent ou peuvent apparaître dans une phrase » (Šojat 2009 : 306), ou bien trouve-t-on les syntagmes « nombre théorique d'actants » (Le Querler 2012), le « paradigme maximal » (Eynde van den/Mertens 2006 : 15) voire la « liste de valences possibles » (Martinet 1985 : 82).

Samardžija (1993) évoque la « place ou emplacement vide » comme un espace qu'ouvre autour de lui le porteur de la valence. Blanche Benveniste anticipe, d'une part, le *potentiel valenciel* et, d'autre part, *sa réalisation dans une phrase concrète* (Blanche Benveniste 2002 : 61). L'auteure observe que l'étude de la complémentation verbale n'est autre que l'étude sur les potentialités de la langue, tandis que la perspective de l'étude profonde de la complémentation signifie « dresser l'inventaire de toutes les possibilités syntaxiques », autrement dit, de « déduire des schémas sémantiques généraux » (*ibid.*, p. 71).

⁴ <http://lexvalf/lis-lab.fr/lexvalf.html>

Dans son ouvrage *La théorie des ensembles et l'analyse linguistique* (2021 [1987]) Kačić établit une distinction claire entre ces deux concepts. S'appuyant d'abord sur la théorie de la valence, puis sur la théorie des ensembles et finalement sur son propre concept de grammaire « énonciative-événementielle »⁵, il arrive à la conclusion que le nombre de places ou la valence d'un verbe est la fonction du *sémantisme* du verbe (sa caractéristique « leximatique »), alors que le nombre de places réalisé dans un énoncé particulier est *la caractéristique syntaxique* (Kačić 2021 : 287)⁶.

En effet, Kačić attribue à la notion de saturation la qualité de « notion générale relationnelle » qui exprime la possibilité de remplir une place, même avec un zéro. En revanche, une relation (ou verbe) non-saturée est celle dont les places cherchent à être saturées, c'est pourquoi cette relation est dite saturable.

Dans son optique « événementielle » du verbe, Kačić remet en question l'existence des verbes non-saturables qui exigent un pronom personnel : dans *il pleut* l'élément *il* représente la nécessité constructionnelle et ne correspond à aucun participant de l'événement (dans *il pleut*, ce n'est que l'événement qui est exprimé, *ibid.* p. 284) et ne peut pas être pris pour un actant. Selon Marković, (2012 : 228) les verbes croates comme *kišiti* 'pleuvoir' sont monovalents du point de vue syntaxique. De fait, ces verbes possèdent un sujet, qui en croate, comme d'ailleurs dans un certain nombre de langues, peut *ne pas être exprimé* : croate \emptyset *kiši* 'pleut' i.e. *kiši* 'il pleut'. Kačić, quant à lui, estime que *il* représente une nécessité constructionnelle, en d'autres termes, une nécessité syntaxique.

Tout récemment, Avezard-Roger (2022) présente la valence comme une potentialité plutôt qu'une obligation.

⁵ L'événement étant la composante essentielle d'un énoncé qui ne peut pas être supprimé, selon l'auteur.

⁶ « Car la syntaxe [...] concerne la combinatoire, les règles selon lesquelles les lexies se combinent pour former le message » (Kačić 2021 : 287).

Du point de vue méthodologique, ces remarques pourraient clarifier certains points dans l'élaboration des principes d'un dictionnaire valenciel ayant le français comme constituant et le croate comme langue mise « en contraste ».

Dans les chapitres suivants, nous nous pencherons sur l'apport d'un tel concept de saturation dans la constitution de répertoires valenciels.

3. Cadre méthodologique : dictionnaires de valences verbales et bases valencielles

C'est depuis les années 2000 que la théorie de la valence verbale suscite un grand intérêt parmi les chercheurs pour obtenir, dans les années suivantes, de nombreuses applications dans différents champs. En conséquence, l'élaboration de divers dictionnaires de valence des verbes a été particulièrement intensifiée grâce à l'utilisation des technologies de la langue (ressources numériques, corpora, outils d'extraction d'informations).

Un dictionnaire valenciel ou dictionnaire de valences verbales contient un répertoire de verbes avec la description de leurs valences : leurs cadres ou schémas valenciels. Leur utilité pour la description linguistique d'une langue est incontestable, l'objectif étant de dresser un inventaire de constructions attestées afin de constituer une typologie de schémas valenciels⁷.

Dans le contexte croate, il convient de mentionner le projet intitulé *The Zagreb English-Croatian Contrastive Project* dirigé par Filipović et en son sein, le *Dictionnaire de valence des verbes croates* qui fut élaboré par un groupe de chercheurs (1993 ; v. 3.1.1.). De plus, Mikelić Preradović a élaboré le *Crovallex* (2014), Brač et Bošnjak Botica ont développé la

⁷ Ce fut déjà en 1993 que Samardžija parle de l'utilité d'une liste de verbes ainsi que d'une répartition de verbes en fonction de leurs valences, en vue de la construction des *modèles phrastiques*. Ainsi aborde-t-il les modèles phrastiques à un, deux, trois ou quatre membres. (Samardžija 1993 : 12)

base de valences des verbes croates (2015), tandis que le projet *Sargada* (Analyse syntaxique et sémantique de compléments et les critères de leur différenciation), sous la direction de Birtić⁸, se propose d'élaborer un répertoire de verbes et de leurs compléments et s'appuyant sur la recherche des corpus correspondants.

Pour le français, les cadres valenciels sont répertoriés dans le *Dicovalence* (Eynde van den ; Mertens 2006) ainsi que dans le *LexValf*, alors que pour le slovaque il existe une base de valences des verbes slovaques (Lemay/Pognan 2018 ; v. 3.1.2.). En général, les dictionnaires de valences ne sont pas encore particulièrement nombreux (Pognan 2018 : 121).

En abordant le sujet du réseau sémantique de la langue croate *CroWN*, Šojat (2009) examine la valeur des réseaux et dictionnaires de valences, qui viennent compléter les dictionnaires existants. Toutefois, leur valeur toute particulière réside dans le fait qu'on peut facilement les appliquer dans différents domaines du traitement numérique du langage naturel, où il est nécessaire de recueillir des données lexicales et sémantiques, ce qui est d'une importance majeure pour les langues ayant un riche système morphologique, parmi lesquelles le croate.

D'autre part, au fil des décennies, l'analyse contrastive s'est consacrée à l'étude de deux langues en question (ou « en contraste ») dans le but d'exposer leurs dissemblances et ressemblances. Se situant dans la tradition de la grammaire comparée (Cuq/Gruca, 2005 : 390), l'analyse contrastive met l'accent surtout sur la structure et la pratique.

Dans ce cadre contrastif, des recherches portant sur la valence des verbes ont également été menées, avec un prolongement dans la dimension lexicographique bilingue : ces recherches sont un peu plus intensives dans la période passée, notamment dans le domaine des valences comparées pour les langues russe – tchèque, anglais – tchèque, slovaque – français, et slovaque – tchèque – français (Lemay/Pognan 2018). Des

⁸ <http://ihjj.hr/sargada> consulté le 25 février 2023

recherches contrastives portant sur les schémas (cadres) valenciels du français et du slovaque montrent que les répertoires valenciels, surtout bilingues, attirent de nouveau l'attention des chercheurs.

Suite à des initiatives récentes de création de dictionnaires (et de bases) contrastifs de valence, nous voudrions vérifier dans les chapitres suivants si un cadre méthodologique peut être établi pour la description de la valence des verbes français et croate.

3.1. Exemples de répertoires valenciels en contraste

Selon une des définitions récentes qui prend en compte les besoins des utilisateurs ainsi que la manière de présenter des informations, le dictionnaire serait une collection d'unités lexicales présentée sur des supports multiples où l'on fournit certaines informations, répertoriées selon un certain ordre de manière à ce que l'utilisateur ait un accès rapide et simple (Samardžija 2019).

Le contenu (étendue) d'un dictionnaire en général dépend de son objectif, autrement dit, c'est la finalité du dictionnaire qui détermine aussi bien son contenu que sa structure. En ce sens et dans le domaine de la macro- et microstructure des dictionnaires valenciels, Maček (1993) explique quelques principes d'élaboration du dictionnaire valenciel bilingue croate-anglais : il convient de définir au préalable la *finalité* du dictionnaire et les *utilisateurs* du dictionnaire, puis de définir l'*étendue* du dictionnaire et le *choix du matériel* ainsi que la *profondeur de la description valencielle*.

De même, Maček (1993 : 61) met en avant la difficulté de s'appuyer sur la *fréquence du verbe* : les verbes les plus fréquents en anglais ne seront pas forcément les plus fréquents en croate. En outre, l'auteure souligne le fait qu'un *bi-directional valency dictionary* ne peut pas fournir une description valencielle aussi satisfaisante (exhaustive) pour les deux langues à cause de son manque de cohérence. Une meilleure solution serait d'opter pour deux dictionnaires valenciels

à sens unique (two one-directional dictionaries). Žic Fuchs favorise, elle aussi, cette option : les dictionnaires contrastifs parallèles « are more feasible between similar languages, syntactically and morphologically speaking, such as German and Croatian, than between languages that differ in major characteristics of syntactic and morphological structures as in the case with Croatian and English »⁹ (Žic Fuchs 1993 : 53).

C'est pourquoi, dans ce qui suit, notre objectif sera de présenter deux démarches méthodologiques différentes (les deux dans le domaine contrastif) : le premier dictionnaire met en rapport les langues croate et anglaise, alors que l'autre met en avant la relation entre le slovaque et le français.

3.1.1. Dictionnaire de valences de verbes croates

Dans le recueil intitulé *Analyse contrastive des langues anglaise et croate* (Filipović 1993), plusieurs contributions sont présentées portant sur les différentes questions de valence verbale, dans une perspective contrastive. Bien que plus de 30 ans se soient écoulés depuis sa publication, le manuel reste une référence dans le domaine des études de valence contrastive du croate par rapport aux autres langues. Le recueil comprend, en son sein, le *Dictionnaire de valences des verbes croates*, fait par un groupe d'auteurs et décrit plus en détail, dans ce même recueil, par Samardžija (1993). L'auteur souligne notamment la nécessité de confectionner des dictionnaires valenciels du fait du « caractère insuffisant et incomplet des informations » sur la valence, compris dans les manuels lexicographiques mono- et bilingues.

Quant à l'étendue du dictionnaire, il comprend les cinquante verbes croates les plus courants (extraits de manuels de la langue

⁹ « sont plus faisables entre des langues similaires (proches), du point de vue syntaxique et morphologique, comme l'allemand et le croate, qu'entre des langues dissemblables concernant les principales caractéristiques de leurs structures syntaxiques et morphologiques, comme dans le cas du croate et de l'anglais » (notre traduction).

croate pour les étrangers), avec des exemples traduits en anglais. Du point de vue méthodologique, les auteurs se sont inspirés du dictionnaire de Helbig et Schenker ainsi que de celui de Engel et Schumacher,¹⁰ ayant trois degrés de description : quantitatif, syntaxique et sémantique.

A titre d'illustration, nous présentons la description de la valence du verbe *vidjeti* 'voir' dans le graphique suivant (Figure 1) :

vidjeti 1+(1)=2	dv	see, meet
≠ Ø (prèvidjeti)		
vidim	I. 1. (N), A	1. Učenici su vidjeli svoju novu školu. Vidjeli smo veliki automobil.
vidiš	2. (N), (A)	1. The students saw their new school. We saw a/the big car.
vidio		2. Vidimo.
viden	II. refl. (~ se) ₁ (N p)/(N sg + N)	2. We see./We can see.
	daS	Marija i Ana su se vidjele.
	štoS	Marija and Ana saw each other.
		Vidimo da se nešto događa.
		We can see that something is going on/is happening.
		Vidimo što se događa.
		We can see what is happening.

Figure 1 : Description valencielle du verbe *vidjeti* 'voir'

3.1.2. La valence comparée slovaque-français

Lemay et Pognan (2018) dans le cadre d'une analyse contrastive de la valence de différents groupes sémantiques de verbes slovaques avec leurs correspondants français, font le point sur les études menées dans le cadre du projet *Valenčné potencie sloviess v kontraste*. L'objectif de ces recherches fut l'élaboration d'un dictionnaire de valences slovaque-français, avec le slovaque comme langue de départ. Un ensemble de 36 verbes slovaques (avec leurs équivalents français) fait l'objet de cette recherche : les verbes regroupés en 14 ensembles selon le critère d'aspect verbal. Deux grands corpora soutiennent ce projet : le Trésor national de la langue slovaque et le corpus français Le Monde 0.3. Plusieurs aspects ont été abordés durant l'étude :

- la question de l'aspect verbal (*povedat'* et *hovorit'* vs. *parler*)
- la non-correspondance des formes réflexives impersonnelles du

¹⁰ Samardžija (1993 : 77).

slovaque et passives impersonnelles du français.

Les schémas suivants (Figure 2 et Figure 3) montrent le traitement du verbe *povedat* ‘parler’ et ses équivalents français (Lemay/Pognan 2018 : 126) :

povedat (Pf), *hovorit* (Ipf)
 I. « *rečou oznamovat* » (annoncer par la parole)
 $V\check{S}_{slo} : S_n - VF - (S_d) - o\ S_l/VV_{\check{z}e/aby/\acute{e}i/kor} - ADV_{mod}$

Figure 2 : Structure valencielle du verbe slovaque *povedat* ‘parler’ (Lemay/Pognan 2018 : 126)

parler $V\check{S}_{fra} : S_S - VF - (\grave{a}\ S_{COI}) - de\ S_{COI}/PS_{de\ ce\ qui / de\ ce\ que} - ADV_{loc} - ADV_{mod}$
annoncer $V\check{S}_{fra} : S_S - VF - (\grave{a}\ S_{COI}) - S_{COD}/PS_{que} - ADV_{loc} - ADV_{mod} - ADV_{temp}$.

Figure 3 : Structures valenciennes françaises correspondant à la structure valencielle du verbe *povedat* ‘parler’ (Lemay/Pognan 2018 : 126)

Une telle description fournit un cadre suffisamment abstrait, avec les descriptions de valences verbales pour le verbe slovaque *povedat* et puis des structures valenciennes de verbes correspondants en français.

Dans ce qui suit, nous nous efforcerons de proposer un nombre d’orientations quant aux différents aspects de l’élaboration d’un dictionnaire valenciel bilingue.

4. Difficultés et enjeux de la valence contrastive

Les recherches contrastives français-croate ne sont pas très nombreuses et portent sur toute une palette de sujets : la description du statut de l’article (Bikić Carić/Pavelin Lešić 2018), les questions de l’aspect verbal (Bikić Carić 2015, 2017), la formation de mots (préfixation) (Petraček 2021, 2022), ou les études en phraséologie

(Petrač/Pavelin Lešić 2017). Néanmoins, il convient de souligner un nombre de recherches portant sur les différents phénomènes syntaxiques, notamment sur les symétries/asymétries syntaxiques des schémas de complémentation verbale ainsi que sur les patrons syntaxiques et les significations (Damić Boháč 1996, 2011, 2012).

Les questions de valence étant insuffisamment étudiées et n'ayant pas encore eu pour objet une recherche détaillée et complète sur la « correspondance » des cadres de valence, il nous paraît important, lors de la confection d'un dictionnaire de valence français-croate, de commencer par se limiter à un petit groupe de verbes et en partant d'un répertoire plus petit de verbes, comme ce fut le cas avec le dictionnaire valenciel croate-anglais (1993).

Ceci dit, lors de la constitution du cadre méthodologique, on devrait prendre en compte les dimensions suivantes :

- *étendue du dictionnaire*, déterminer le nombre de verbes ou d'ensemble de verbes : le nombre de verbes à répertorier dans le dictionnaire dépendra largement de sa finalité ainsi que de son public. Quant à la fréquence des verbes, les recherches pertinentes révèlent les verbes les plus fréquents :

Français : *être, avoir, faire, dire, pouvoir, aller, voir, savoir, vouloir, venir* (selon le *Dictionnaire de fréquences* de Brunet)

Croate : *biti, htjeti, moći, imati, znati, reći, trebati, vidjeti, morati, nemati* (Moguš *et al.* 1999)

Bien que les sources de ces résultats ne soient pas complètement comparables¹¹, les informations sur la fréquence peuvent servir de point de référence pour déterminer les principes généraux d'établissement du répertoire du dictionnaire (du choix des verbes à traiter).

¹¹ Pour les fréquences de verbes français cf. Picoche (2005) et pour les fréquences de verbes croates (période de collection de données : entre 1935 et 1978, presque 1 million d'occurrences, cinq sous-corpus portant sur le théâtre, journaux, prose, poésie et manuels d'apprentissage), cf. Moguš *et al.* 1999.

Les recherches antérieures révèlent deux orientations possibles : choisir quelques classes sémantiques de *Vallex* (p. ex. *motion*, *communication*, *mental action*, cf. Lemay/Pognan 2018) ou opter pour un groupe de verbes, par exemple les verbes de perception ou les verbes psychologiques. Ceci pourrait faciliter le traitement des verbes appartenant à un même groupe et permettra une meilleure comparabilité entre les deux langues.

- *extraction des dictionnaires*, tant monolingues que bilingues. Dans les dictionnaires bilingues on ne trouve pas toujours d'informations sur la valence verbale, le plus souvent ce sont des marques métalinguistiques se référant au caractère transitif ou intransitif du verbe. Ainsi, dans le *Dictionnaire français-croate* (Putanec 2012), trouve-t-on les abréviations *prijel*. 'transitif' et *neprijel*. 'intransitif'. Les dictionnaires généraux monolingues s'avèrent être beaucoup plus fiables quant à la valence verbale vu l'exhaustivité de la partie explicative (définitions) : outre les abréviations *prijel*. 'transitif' et *neprijel*. 'intransitif', on renvoie au type de complément au moyen du pronom interrogatif/relatif mis dans le cas qui correspond, p. ex. *vidjeti (koga, što)* 'voir (quelqu'un, quelque chose)'.
- *extraction du corpus*, au moyen d'une analyse détaillée, déterminer les schémas ou les modèles les plus fréquents. D'après Bošnjak Botica *et al.*, le recours au corpus pourrait pallier les défauts d'un dictionnaire : imprécision, caractère partiel, intuition et subjectivité du concepteur (rédacteur) du dictionnaire. Néanmoins, la prudence s'impose lors de l'interprétation des résultats des recherches de corpus (Bošnjak Botica *et al.* 2022 : 45). En effet, depuis l'introduction des recherches basées sur le corpus avec des justifications précises, nous sommes en mesure d'analyser des phénomènes langagiers qualitativement et quantitativement, conjointement avec leur fréquence d'apparition et leur pertinence, ce qui rend les résultats de la recherche sur le comportement (ou les

rôles) du verbe dans l'entourage syntaxique encore plus solides et pertinents (Franić 2021 : 30)

Les deux corpus qui peuvent satisfaire à la condition de la *comparabilité* seraient, à notre avis, le *frWac* et le *hrWac*. Le corpus *frWac*¹² est un corpus de textes français collectés à partir du domaine .fr en utilisant des mots de fréquence moyenne issus du corpus Le Monde diplomatique et des listes de vocabulaire de base du français. Le corpus *hrWac*¹³ est un corpus de textes croates recueillis à partir du domaine .hr. Il comprend des textes recueillis sur des portails de journaux, des forums et des sites Web (officiels, institutionnels) et contiennent pour la plupart des attestations linguistiques appartenant au style journalistique, conversationnel et administratif de la langue standard croate (Blagus Bartolec/Matas Ivanković 2017).

Les deux corpus contiennent respectivement plus de 1,6 milliard de mots pour le français et 1,4 milliard pour le croate. Les corpus sont traités et consultables avec le support du logiciel accessible au public NoSketchEngine.

- *déterminer le cadre valenciel du verbe* : déterminer la macrostructure du dictionnaire valenciel français-croate. Il est nécessaire de déterminer le cadre maximal (i.e. la « saturabilité » ou le « potentiel valenciel ») pour les paires de verbes des deux langues, c'est-à-dire tous les arguments ou compléments (constituants dépendants obligatoires). Pour ce qui est des constituants facultatifs, les ajouts, on peut les marquer de façon appropriée (par exemple, les mettre entre parenthèses), à côté du verbe, comme dans le cas des dictionnaires présenté dans le chapitre 3 :

1. (N), A (*Učenci*) *su vidjeli svoju novu školu.* = *Vidjeli su svoju novu školu.* 'Les apprenants ont vu leur nouvelle école.'
2. (N), (A) (*mi*) *vidimo (svoju novu školu)* = *Vidimo.*

¹² [Corpus info: frWaC \(French Web\) \(clarin.si\)](#)

¹³ [Corpus info: hrWaC \(Croatian Web\) \(clarin.si\)](#)

En français, le sujet est une « nécessité constructionnelle (syntaxique) » et doit apparaître, dans le cas du verbe *voir*, à côté du verbe :

1. **(Les apprenants) ont vu leur nouvelle école. = Les apprenants ont vu leur nouvelle école.*
2. **(Nous) voyons notre nouvelle école. = Nous voyons notre nouvelle école.*

Comme nous disposons d'un nombre très limité de sources pour le croate, qui ne sont pas particulièrement riches en informations sur la valence, la méthodologie de l'élaboration d'un dictionnaire bilingue valencielle français-croate nous devons nous appuyer sur les bases valencielles existantes pour les deux langues (voir ch. 3), tout comme sur les dictionnaires monolingues et bilingues disponibles.

Conclusion

L'objectif de cette étude visait à examiner les cadres théorique et méthodologique pour l'élaboration du dictionnaire de valences verbales dans le contexte contrastif français-croate.

Nous avons mis au centre de notre réflexion la notion de valence telle que définie par Tesnière dans les *Éléments de syntaxe structurale* et abordée par la suite dans de nombreuses recherches. Nous nous sommes penchés sur les concepts de saturabilité et de saturation ainsi que sur le cadre valencielle et de sa mise en œuvre dans des dictionnaires et bases de valences verbales. Sur l'exemple de certains répertoires de valences verbales (dictionnaires, bases valencielles) nous avons présenté les enjeux théoriques et méthodologiques les plus importants pour l'élaboration d'un dictionnaire français-croate de valences verbales.

La démarche que l'on pourrait choisir dans un contexte contrastif serait de recourir d'un côté aux ressources lexicographiques et de l'autre côté aux ressources fondées sur l'usage (bases valencielles, corpus). De fait, outre les dictionnaires de langue générale et les

dictionnaires bilingues, afin d'élaborer un dictionnaire valencienl bilingue, le dépouillement des deux corpus permettrait plus d'objectivité, principalement grâce à la prise en compte de la fréquence d'occurrences. Les recherches contrastives français-croates étant encore généralement insuffisantes, notamment dans le domaine de la syntaxe des verbes, il nous paraît important de commencer par se limiter à un petit groupe de verbes et en partant d'un répertoire limité de verbes, comme ce fut le cas avec le dictionnaire valencienl croate-anglais (1993).



Références bibliographiques :

Avezard-Roger, Cécile (2022). Tesnière à l'école ? La notion de *valence verbale* pour mieux appréhender les fonctions syntaxiques, in : *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines* [éd. Franck Neveu / Audrey Roig], Berlin / Boston : De Gruyter, pp. 383-403.

Bikić-Carić, Gorana (2015). L'aspect verbal par rapport au temps (comparaison entre le français et le croate), in : SCOLAGRAM n° 1, pp. 1-14.

<https://scolagram.u-cergy.fr/attachments/article/160/Scolagram%20n%C2%B01-Juin%202015Bikic-Caric.pdf>

Bikić-Carić, Gorana (2017). La conceptualisation à l'intérieur du domaine nominal (les cas croates et leurs équivalents en français), in : *Actes du 3ème Colloque Francophone International de l'Université de Zagreb : Structuration, langage, discours et au-delà* [éd. Bogdanka Pavelin Lešić], Mons : CIPA, pp. 73-85.

Bikić-Carić, Gorana / Pavelin Lešić, Bogdanka (2018). L'enseignement du français en Croatie et l'analyse de l'emploi de l'article en français vues par les croatophones, in : *Enseigner la grammaire. Discours, descriptions et pratiques* [éd. Ana Clara Santos / Corinne Weber] Paris : Editions Le Manuscrit, pp. 277-303

Blagus Bartolec, Goranka ; Matas Ivanković, Ivana (2017). Kad nam korpus ispunjava želje, in: *Hrvatski jezik*, 4 (3), pp. 25-28. <https://hrcak.srce.hr/187335>, consulté le 14 mars 2023

Blanche Benveniste, Claire (2002). La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales, in : *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, pp. 47-73

https://www.unine.ch/files/live/sites/islc/files/Tranel/37/05_Benveniste.pdf, consulté le 13 octobre 2019

Brač, Ivana / Bošnjak Botica, Tomislava (2015). Semantička razdioba glagola u Bazi hrvatskih glagolskih valencija, in: *Fluminensia*, 27 (1), pp. 105-120. <https://hrcak.srce.hr/140815>, consulté le 14 mars 2023

Bošnjak Botica, Tomislava / Polančec, Jurica / Sviben, Robert (2022). Korpusno istraživanje hrvatskih imenica s dugom i kratkom množinom, in: *Jezikoslovlje*, 23, (1), pp. 35-74. <https://doi.org/10.29162/jez.2022.2>

Damić Bohač, Darja (1996). Faire + l'infinif, une approche contrastive, in : *Studia Romanica et Anglica Zagradiensia*, XLI, pp. 201-210.

Damić Bohač, Darja (2011). Symétries et asymétries syntaxiques des schémas de complémentation verbale en français et en croate, in : *Actes du colloque Francontraste 1 : Expériences d'enseignement/apprentissage du français* [éd. Bogdanka Pavelin Lešić], Mons : CIPA, pp. 165-172.

Damić Bohač, Darja (2012). Sintaktički obrasci i značenja na primjeru nekih francuskih i hrvatskih glagola. in : *Jezik kao informacija, Zbornik radova Hrvatskog društva za primijenjenu lingvistiku* [éd. Anita Peti Stantić / Mateusz-Milan Stanojević] Zagreb : Srednja Europa, pp. 257-274.

Eynde, Karel van den / Mertens Piet (2006). *Le dictionnaire de valence DICOVALENCE : manuel d'utilisation*, http://bach.arts.kuleuven.be/dicovalence/manuel_061117.pdf.

Filipović, Rudolf (éd.) (1993). *Kontrastivna analiza engleskoga i hrvatskoga jezika*. Zagreb: Zavod za lingvistiku Filozofskoga fakulteta Sveučilišta u Zagrebu.

Franić, Ivana (2021). *Études sur la syntaxe structurale. Chapitres choisis sur les Éléments de syntaxe structurale de Lucien Tesnière*. Zagreb : Université de Zagreb, Faculté d'études croates.

Garde, Paul (1994). Syntaxe et sémantique chez Tesnière, in : *Linguistica*, 34, pp. 95-99.

Gréciano, Gertrude (1991). Valence, version intégrée, in : *L'Information grammaticale*, 50, pp. 13-18.

Lemay, Diana / Pognan, Patrice (2018). Analyse contrastive de la valence de différents groupes sémantiques de verbes slovaques avec leurs correspondants français. In : *Conception d'une nouvelle grammaire slovaque pour les francophones. Système linguistique et valence verbale* [éd. Katarína Chovancová / Patrice Pognan] Paris : Edition des archives contemporaines, pp. 121-130.

Kačić, Miro (2021). *L'analyse linguistique et la théorie des ensembles*. Zagreb : Université de Zagreb, Faculté d'études croates.

Le Querler, Nicole (2012). Valence et complémentation : l'exemple des verbes trivalents en français contemporain, in : *Annales de Normandie*, 2, pp. 175-188.

Maček, Dora (1993). A bilingual valency dictionary and the contrastive method (practical problems), in : *The Valence Theory and the Valency Dictionary of Croatian Verbs, Contrastive Analysis of English and Croatian* [éd. Rudolf Filipović], vol. IV, Zagreb : University of Zagreb Faculty of Philosophy, Institute of Linguistics, pp. 61-72.

Marković, Ivan (2012). *Uvod u jezičnu morfologiju*. Zagreb : Disput.

Martinet, André (1985). *Syntaxe générale*. Paris : Armand Colin

Mikić Preradović, Nives (2014). *Valencijski leksikon glagola hrvatskoga jezika*. Zavod za informacijske studije Odsjeka za informacijske i komunikacijske znanosti Filozofskog fakulteta Sveučilišta u Zagrebu, Zavod za informacijske studije.

https://bib.irb.hr/datoteka/763977.CROVALLEX_ebook.pdf, consulté le 22 octobre 2019

Moguš, Milan / Bratanić, Maja / Tadić, Marko (1999). *Hrvatski čestotni rječnik*, Zagreb : Zavod za lingvistiku Filozofskoga fakulteta Sveučilišta u Zagrebu – Školska knjiga.

Neveu, Franck / Roig, Audrey (2022). *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines*. Berlin, Boston : De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110715118>

Petrak, Marta / Pavelin Lešić, Bogdanka (2017). Comparaison du rôle des parties du corps main / bras / ruka dans les expressions idiomatiques en français et en croate, in : *Francontraste 3 : Structuration, langage, discours et au-delà* (éd. Bogdanka Pavelin Lešić], Mons : CIPA, pp. 305-320.

Petrak, Marta (2022). Leksičko-značenjske strukture u francuskome i hrvatskome jeziku s osobitim obzirom na prefiksaciju – kontrastivna analiza. Thèse de doctorat. Université de Zagreb Faculté de philosophie et lettres.

Petrak, Marta (2021). Analyse morphosémantique et comparaison des adjectifs formés avec sub- en français et en croate, in : *Studia Romanica et Anglica Zagrebiensia*, LXV, pp. 109-116.

Putanec, Valentin (2012) *Francusko-hrvatski rječnik*, Zagreb : Školska knjiga.

Robin, Thérèse (2022). L'application à l'allemand ancien de la théorie de la valence verbale selon Lucien Tesnière, in : *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines* [éd. Franck Neveu / Audrey Roig] Berlin, Boston : De Gruyter, pp. 311-331

Roig, Audrey (2022). Entre l'actant et le circonstant, l'adjet, in : *L'œuvre de Lucien Tesnière. Lectures contemporaines* [éd. Franck Neveu / Audrey Roig] Berlin, Boston : De Gruyter, pp. 249-267.

Salkoff, Morris / Valli, André (2005). A dictionary of French verbal complementation, in : *Proceedings of Language and Technology Conference. Human Language and Technologies as a Challenge for Computer Science and Linguistics*. In memory of M. Gross and A. Zampolli. Poznan.

Samardžija, Marko (1993). Gramatika zavisnosti i teorija valentnosti, in : *The Valence Theory and the Valency Dictionary of Croatian Verbs, Contrastive Analysis of English and Croatian* [éd. Rudolf Filipović], vol. IV, Zagreb : University of Zagreb Faculty of Philosophy, Institute of Linguistics, pp. 1-15

Samardžija, Marko (2019). *Hrvatska leksikografija. Od početaka do kraja XX. stoljeća*. Zagreb : Matica hrvatska.

Šojat, Krešimir (2009). Morfosintaktički razredi dopuna u Hrvatskom WordNetu, in : *Suvremena lingvistika*, 35 (68), pp. 305-339.

Tesnière, Lucien (²1988). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck. [Deuxième édition revue et corrigée]

Žic Fuchs, Milena (1993). Case grammar and valence theory : some theoretical considerations, in : *The Valence Theory and the Valency Dictionary of Croatian Verbs, Contrastive Analysis of English and Croatian* [éd. Rudolf Filipović], vol. IV, Zagreb : University of Zagreb Faculty of Philosophy, Institute of Linguistics, pp. 41-59.



Sažetak

U radu se osvrćemo na pojam valentnosti kako ga je definirao Lucien Tesnière u svojem djelu *Elements de syntaxe structurale* i kako je dalje razrađen u brojnim studijama. Istaknut ćemo pojmove zasićenosti i zasitljivosti te njihovo mjesto u strukturalnoj sintaksi kao i promišljanju najvažnijih autora u francuskome i hrvatskom kontekstu. Usredotočili smo se i na moguću prisutnost koncepata zasićenosti i zasitljivosti (barem implicitnu) u pojedinim teorijama kao i njihovu implementaciju u rječnicima i bazama glagolskih valencija. Pažnju posvećujemo i pojmu valencijskoga okvira koji daje valencijski opis – glagol sa svim njegovim dopunama – te utvrđujemo kako su tomu okviru pristupali pojedini autori. Na primjeru pojedinih valencijskih repertoara (rječnika, valencijskih baza) iznosimo najvažnije teorijske i metodološke izazove u izradi dvojezičnih valencijskih rječnika.

Proširenjem metodološkoga okvira, oslanjanjem na raznovrsne izvore (dvojezične i višejezične rječnike, valencijske rječnike i baze, korpusne podatke koji govore o statusu glagola sa stajališta uporabe) daje se određeni broj smjernice o mogućnostima razvoja francusko-hrvatskoga valencijskoga rječnika, a koji bi mogao imati važnu primjenu u konkretnim situacijama, primjerice učenju jezika.

Ključne riječi: glagolska valentnost, valencijski rječnik, zasićenost i zasitljivost glagolskih valencija, valencijski okvir, francuski jezik, hrvatski jezik.

Summary

In this paper we reflect on the concept of verb valency as defined by Lucien Tesnière in his *Eléments of Structural Syntax* and as it was further elaborated in works of numerous researchers. We emphasized the concepts of saturability and saturation and examined their place in

the structural syntax as well as in the reflection of certain authors in the French and Croatian context (we focused particularly on their presence (at least implicitly) in certain theories and on their implementation in valency dictionaries and bases. We also paid attention to the concept of valency frame, which provides a valency description, i.e. a verb with all its complements (arguments) – and determine how different authors approach the valency frame. Using the examples of chosen bilingual valency repertoires (valency dictionary and base), we describe the most important theoretical and methodological challenges in the creation of bilingual valency dictionaries. By expanding the methodological framework, relying on various sources (bilingual dictionaries, valency dictionaries and bases, corpus data that provide the description of verbs from the point of view of their use), a certain number of guidelines are given regarding the possibilities of developing a French-Croatian valency dictionary, which could be very useful in concrete situations, for instance in language learning.

Key words: valency of verb, valency dictionary, saturability and saturation of verbal valency, valency frame, French, Croatian